



Le Président Directeur Général

Madame Elisa MISTRAL, Fédération CFDT-F3C
Monsieur Patrice SEURIN, Fédération CFE CGC Orange
Monsieur Cédric CARVALHO, Fédération CGT FAPT
Madame Martine BAYARD, Fédération FO COM
Madame Jeannine FABRE, Fédération SUD PTT

Paris, le 25 mai 2018

Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s Syndicaux Centraux,

Je fais suite à votre courrier du 14 mai dernier relatif aux négociations salariales 2018 chez Orange et votre demande de réouverture des discussions à ce sujet.

Vous savez toute l'attention que je porte à la qualité du dialogue social dans notre Groupe et à la reconnaissance de la contribution des salariés dans nos résultats. A ce titre, et dans le contexte concurrentiel que nous connaissons, il est également indispensable que la répartition de la valeur ajoutée dégagée par Orange préserve notre modèle économique et social et notre capacité d'investissement afin de préparer l'avenir.

Les dispositions reprises dans le projet d'accord salarial 2018, issues des échanges et discussions avec chacune de vos organisations syndicales au cours des séances de négociation, n'ont pas permis d'aboutir à la signature d'un accord. Comme vous, je le regrette, d'autant que ces dernières propositions se situaient en hausse par rapport à l'accord salarial 2017 (2.5 % contre 2.3% en 2017) et à des niveaux supérieurs aux budgets de la plupart des grandes entreprises en France.

Dans cette situation, il revient à l'entreprise de définir unilatéralement la politique salariale qu'elle entend appliquer. En l'absence de signature, j'ai fait le choix, pour nos salariés, de maintenir l'enveloppe globale de 2,5% issue de la négociation, et d'en conserver les mesures d'équité en lien avec les valeurs d'Orange. Cette décision s'inscrit pleinement dans ma volonté d'associer aux performances de l'entreprise les salariés à la fois collectivement et individuellement.

Comme vous le savez, je suis particulièrement attaché à ce qu'Orange poursuive dans la voie des avancées sociales, comme elle l'a fait tout au long de son histoire, et de façon prioritaire, par la voie de la discussion et de la négociation avec les Organisations Syndicales.

Cette ambition continue doit toutefois être soutenue par une performance économique durable, tout en menant à bien, avec les femmes et les hommes d'Orange, les investissements nécessaires à notre transformation numérique.

C'est dans le souci de cet équilibre que s'inscrit la décision que j'ai prise à l'issue de la négociation salariale 2018.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, l'expression de ma sincère considération.



Stéphane Richard